



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Ille-et-Vilaine

Commune : Saint-Malo

Autres communes :

R500

Appellation : Immeuble

Monument(s)

Appellation : Immeuble

Protection : inscription partielle

Arrêté : inscription le 17/02/1950

Étendue de la protection : Façade et toiture : inscription par arrêté du 17 février 1950

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.